

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 2 juillet 2019 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARC REA,  
coprésident habitant



FRÉDÉRIC JEAN,  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Échanges avec la Police Municipale

#### > Problème de vitesse chemin de la Fouillouse

La police municipale patrouille dans la ville, et ne peut pas toujours être présente au moment des faits. L'agent prend note du problème de vitesse dans ce secteur et le conseil de quartier redemande que des contrôles de vitesses entre 7h et 8h30 les jours de semaine soient effectués.

#### > Demande d'informations sur les « émeutes » du mois de mai dans le secteur de Bel Air

Le policier explique l'origine du problème, donne des informations sur les affrontements entre forces de l'ordre et personnes masquées et indique que des interpellations ont été faites. Le calme est revenu dans le secteur.

#### > Passages de motos avec conducteurs non casqués rue du Mont Blanc

Le policier rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler la police municipale pour alerter.

#### > Problème de vitesse Chemin de la Fouillouse

Lors du dernier conseil une demande de rencontre a été évoquée au sujet de la déviation du Chemin de Saint Bonnet vers Chemin de la Fouillouse pour trouver des solutions ou prévoir peut être de nouveaux aménagements chemin de la fouillouse pour réduire les vitesses.

### ➤ Points à améliorer au sein du conseil de quartier (compte rendu, liste de réserve, rappel aux règles, horaires des réunions)

Le coprésident habitant rappelle que pour être conseiller de quartier, il faut être actif et présent aux réunions.

Les conseillers souhaitent que les réunions aient lieu à 19h au lieu de 18h30.

Le coprésident habitant attend des réponses aux questions qui ont été posées lors des derniers conseils de quartier. Les réponses arrivent parfois très tardivement ou pas du tout.

Compte-rendu : les conseillers aimeraient également que le délai de distribution des CR soit plus court et qu'il reflète parfaitement les échanges.

Liste de réserve : une liste d'habitants volontaires pour rejoindre le conseil existe. Or des personnes qui ne participent pas aux conseils peuvent empêcher leur entrée. Le conseil de quartier propose une radiation dès 3 absences injustifiées.

### ➤ Points voirie/ circulation

#### > Chemin de Saint-Bonnet de Mure : point travaux et défaut de signalisation et de communication (fermetures et échéances notamment)

Les conseillers de quartier suivent de près les travaux de ce projet très attendu.

Les techniciens voirie de la Ville se rendent chaque semaine sur le chantier pour faire un point et suivent attentivement les aléas qui peuvent en découler. Le chantier se déroule selon le calendrier prévu.

Les conseillers de quartier indiquent que depuis l'ouverture du chantier, la circulation sur la route de Toussieu et d'autres voies a doublé. Le coprésident élu précise qu'il y a toujours des soucis de circulation pendant une période de travaux, et que toutes les dispositions sont prises afin d'éviter de la gêner aux riverains.

Un conseiller de quartier demande que soit rappelé aux équipes du chantier de ne pas bloquer la sortie en direction la Fouillouse en fin de journée et le week-end pour permettre la circulation.

De même il semble nécessaire de contrôler, sur la route de Toussieu dans le sens de la descente, la végétation qui gêne la visibilité ou le passage et rappeler aux propriétaires de

tailler leurs haies et arbustes. Même constat sur le Chemin de Manguette et sur la rue de Savoie.

Remarque : sur la route de Toussieu, les deux passages piétons inscrits dans le projet modes doux ont été réalisés, c'est un point positif.

#### > Suivi des demandes

##### • Stationnement PMR rue du Capot :

Cette demande est refusée car techniquement impossible aux alentours de la salle Equinoxe. Il est conseillé dans la mesure du possible de déposer la personne et se garer aux alentours.

##### • Demande de rencontre technicien voirie chemin de la Fouillouse :

Un rendez-vous sera fixé à la rentrée avec la technicienne en voirie pour discuter des aménagements qui ont été fait sur chemin de la Fouillouse. En effet il subsiste un problème de visibilité à l'endroit où le stop a été enlevé. Des solutions seront discutées lors de la réunion sur site.

##### • Marquage des stationnements chemin de Saint Bonnet de Mure :

Les marquages au sol tracés par les services de la métropole ont été effacés par un riverain. La mairie prend le dossier et relance la métropole pour faire procéder au rétablissement des tracés.

##### • Greco pour trous dans la chaussée :

Il est rappelé que dès qu'il y a un trou dans la chaussée il faut contacter la plateforme GRECO. Rappel des coordonnées de GRECO : 04 78 63 40 00 et centredecontacts@grandlyon.com de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

##### • Plateau rue Ambroise Paré pour sécuriser l'accès au collège :

Le coprésident élu apporte toutes les explications au sujet de la sécurisation des accès au collège et indique que la création d'un plateau n'est pas prévue.

La chaussée va légèrement diminuer et les ralentisseurs ne sont pas nécessaires car le flux de circulation n'est pas sur la rue Ambroise Paré.

Par contre, sur le linéaire du collège, côté collège il est prévu d'élargir le trottoir et de créer une quinzaine de stationnements, ce qui aura pour effet de réduire la vitesse.

Autre précision : La Métropole veut officialiser qu'à chaque sortie des 3 impasses privées Berthelot Arago et Ampère soit posé un stop.

Tous les collèges doivent être mis en sécurité au niveau voirie au droit des entrées. Concernant la rue Clémenceau la Métropole prévoit plusieurs aménagements :

- Création d'un plateau surélevé dans le prolongement du parvis du collège et reprise des trottoirs côté collège
  - Création de 2 quais bus avec abris, au droit du plateau.
  - Création d'une entrée charretière vers parking ville (69 places).
- La fin des travaux est prévue courant septembre.

#### > Projets divers

##### • Merlon anti bruit, point d'actualité :

Une convention a été signée avec la société d'autoroute AREA, cette dernière passe un conseil municipal le 10 juillet 2019.

La Ville va porter entièrement ce projet qui coûtera environ 600000€ (prix maximum qui pourra être réduit par la récupération de matériaux de chantiers de construction). La Ville est maître d'ouvrage et à réception AREA entretiendra ce merlon qui devra être végétalisé. L'accord de l'État a été très long mais a abouti. La Ville travaille avec l'assistance d'un maître d'œuvre pour la réalisation du merlon. Calendrier annoncé : Après passage en conseil, consultation des marchés publics pour fin août début septembre et réalisation du merlon en fin d'année 2019.

##### • Moustiques - demande de diffusion des plans des abris à prédateurs :

23 nichoirs à chauve-souris ont été posés chez les habitants dans tous les quartiers de la ville dont 2 au Fort. D'autres seront installés autour du cimetière de Manissieux, complétés par des bornes anti-moustiques à Brenier, la Carnière, et la MPE Roule Galette. Cet hiver, un diagnostic a été engagé avec l'EID sur la problématique des moustiques dans les écoles. Une nouvelle réunion a été organisée début juillet avec résultats du diagnostic et mise en œuvre dans les écoles. Le conseil de quartier demande s'il est possible de mettre en ligne les plans de nichoirs, sur le site de la Ville. En effet, des conseillers de quartier se proposent de faire un atelier de montage de nichoir avec les habitants. La Ville est prête à étudier et à accompagner cet atelier.

Un conseiller souhaite savoir quel produit la Ville utilise contre les moustiques. Une expérimentation est en cours actuellement par les services techniques de la Ville avec l'utilisation d'un larvicide moustique à base de bactéries sur un bassin pour vérifier l'efficacité. Une communication sur les

résultats obtenus sera faite ultérieurement.

##### • Shunt - réponse de la Ville sur la demande de déclassement de l'A43 :

Pas d'actualité pour le moment. La Ville est très mobilisée. M. le maire a confirmé auprès des autorités que quoi qu'il en soit il s'opposerait jusqu'au bout à ce projet de shunt et confirme la demande d'une étude pour travailler sur l'aménagement de l'échangeur actuel.

Le coprésident élu indique qu'une des propositions consiste à travailler sur les virages du nœud de Manissieux, en déclassant le nœud en même temps que l'A43 (le déclassement permettant d'élargir).

Le coprésident indique que le déclassement ne concerne cependant pas la section A43 venant de Grenoble et A46 sud donc ne règle pas le problème du passage de transit suite au déclassement A6/A7. Le risque du shunt est donc toujours réel.

Le conseil demande s'il est possible de vérifier les vitesses des camions sur l'A46.

##### • Collège La Xavière - demande de rencontre avec la direction et point sur le nettoyage et la sécurisation des trottoirs et de l'accessibilité des rues voisines :

Les conseillers de quartier souhaitent une rencontre avec le directeur pour divers sujets, notamment les problèmes de nettoyage et de sécurité des rues voisines.

La Ville va prendre contact avec la direction du collège.

#### ➤ Aire de jeu place Honoré de Balzac : point sur le déroulé des travaux

Actuellement, le terrassement et le coulage des massifs sont en cours. Les barrières et plots n'ont pas pu être enlevés lors de la kermesse, car les entreprises ont le devoir de protéger le chantier.

Le chantier a pris du retard (formalité des procédures de consultation et livraison des jeux). La fin des travaux est prévue autour du 15 juillet. L'inauguration pourrait avoir lieu en septembre ou en octobre.

#### ➤ Information sur le déploiement de la fibre

Le coprésident élu donne toutes les explications sur les avancées du déploiement de la fibre. SFR assure terminer l'équipement du secteur fin 2019.

Le coprésident habitant dit avoir eu une réunion sur place avec l'opérateur et effectué un diagnostic rue des Érables et chemin de la Fouillouse. Le constat est que les armoires sont trop petites, comme à Manissieux.

SFR s'engage à ce que 928 prises soient déployées d'ici la fin d'année 2019 soit 100% des besoins restants.

## ? TOUR DE TABLE, QUESTIONS DIVERSES

• Une habitante nous fait part d'un dépôt sauvage de végétaux chemin des Cervettes, et demande si l'entretien du Chemin peut être fait chaque année début juin car il est souvent impraticable.

• Problème de déjections canines. Peut-on envisager l'installation d'un distributeur de sacs ?

• Un conseiller confirme que beaucoup de vols dans le cimetière sont à déplorer.

• Un conseiller nous confirme que la fête des voisins a été un succès

• Une commission implantation des sites industriels existait ou existe encore. Actuellement une très grande construction dans la ZA Pierre Blanche est en construction. Est-ce de la logistique ? Les enseignements vont être pris. Le Conseil de quartier demande la réhabilitation de la commission.

• Retour sur la fête des voisins très positif : environ 130 personnes sur la place de la Fouillouse.

## VILLE DE SAINT-PIREST

### Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco  
Tél. 04 72 23 49 40  
Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)  
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest  
Service Démocratie locale  
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina  
69800 Saint-Priest

### Le Conseil de quartier

#### «Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse» c'est...

#### 28 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., BOUGUERRA A., BOUTI S., **BOUVIER A., BREURE C.,**  
CALAMARD A., CHABERT J., **CIBBA P., COLOMBIER M., CORNELOUP N., FAURE G.,**  
FAYET A., **GOURRU-LESIMPLE G., GRANDVAL G.,** JAMAIN J., LACROIX R.,  
**LAFORT B., LEFEVRE L., MOULIN L., PERALTA J., POMI D., REA M., ROMEND A.,**  
**ROMERO C., ROSE E., THIRY C.,** VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S.

